

L'auteur annonce un deuxième volume, qui aura pour objet l'étude des actes juridiques unilatéraux. Un troisième volume sera consacré aux sources d'obligations non contractuelles et au régime général de l'obligation, abstraction faite de ses sources.

Avec le volume paru, la doctrine civile belge s'enrichit dès à présent d'un ouvrage remarquable, fruit de l'enseignement du droit des obligations dispensé par le professeur WERY à l'Université de Louvain.

Les praticiens, parfois confrontés à de délicates questions dans cette matière, et les amoureux du droit ne peuvent que s'en réjouir.

CLAUDE PARMENTIER

* * *

Les infractions, vol. 2, Les infractions contre les personnes, H.-D. BOSLY et C. DE VALKENEER (coord.), Larcier (coll. Droit pénal), 2010, 848 pages, 105 €.

Cet ouvrage, consacré aux infractions contre les personnes, fait suite au premier volume traitant des infractions contre les biens. Dans la même ligne, le lecteur dispose d'une analyse systématique, approfondie et actualisée des infractions contre les personnes : la rébellion, les outrages et les violences (P. MAGNIEN), les menaces (I. DE LA SERNA), la prise d'otages (D. VANDERMEERSCH), les homicides et lésions corporelles volontaires (A. DELANNAY), les entraves méchantes à la circulation (A. DELANNAY), les mutilations des organes génitaux féminins (I. WATTIER), la torture, le traitement inhumain et le traitement dégradant (D. VANDERMEERSCH), les homicides et lésions corporelles non intentionnelles (H.-D. BOSLY et C. DE VALKENEER), les abstentions coupables (I. DE LA SERNA), l'exploitation de la mendicité (M.-A. BEERNAERT), la traite des êtres humains et les marchands de sommeil (CH.-E. CLESSE et F. LUGENTZ), le harcèlement (M. DE RUE), les atteintes à l'honneur et à la considération des personnes (P. MAGNIEN) et enfin le mélange, à des denrées alimentaires, de substances de nature à donner la mort ou à altérer gravement la santé (N. VAN DER ECKEN).

Quelques notes de procédure complètent le tableau quand il y a lieu.

L'ouvrage offre ainsi au lecteur une excellente vue d'ensemble, tout en constituant un très bon outil pour une recherche plus ponctuelle. L'on regrettera seulement l'absence de table alphabétique (si ce n'est celle qui renvoie aux différents volumes de la collection, mais qui n'est guère utile à ce stade de la publication), cette lacune étant toutefois compensée par une table analytique très détaillée.

ANN JACOBS

* * *

DBFM : la bonne à tout faire en PPP ?, par A. FRANÇOIS, K. LEUS et A. LOGGHE, collection Droit des juristes d'entreprises, Bruxelles, Larcier, 2010, 69 pages, 28,5 €.

Ces dix dernières années, la formule des partenariats publics privés provenant du Royaume-Uni s'est répandue sur le continent européen, et spécialement en Belgique, en tant que technique pouvant créer une plus-value aussi bien pour les pouvoirs publics que pour le privé.

Le partenariat public-privé présente la caractéristique qu'il comporte généralement une approche intégrée du projet dans toutes ses facettes : conception, construction, financement, entretien et/ou exploitation de l'ouvrage. Pour cette raison, la formule du contrat DBMF (*design, build, finance ans maintain*) est souvent choisie pour supporter l'opération. Dans l'ouvrage sous rubrique, les auteurs réalisent une brève analyse d'un contrat-type DBFM, lequel n'est soumis, en tant que tel, à aucun cadre légal spécifique. Les auteurs procèdent à un examen des clauses les plus importantes que l'on relève habituellement dans ce type de contrat.

Les auteurs guident le lecteur non averti à travers les dédales de ce genre d'opérations contractuelles, en présentant les concepts et les différentes caractéristiques de ce contrat de manière pédagogique. L'on regrette seulement l'absence de toute référence permettant au lecteur d'approfondir l'un ou l'autre des points abordés dans cet ouvrage pratique.

BENOÎT KOHL.

* * *

Les assurances de responsabilité de l'entreprise : questions choisies, sous la coordination de CHRISTOPHE VERDURE, Louvain-la-Neuve, Anthémis, Les ateliers des FUCaM, 2010, 156 pages, 63 €.

Qu'est-ce qu'un risque ? Comment le cerner, l'apprécier, le gérer ? Quelle est la place de l'assurance dans cette gestion ? Voici les questions auxquelles s'efforcent de répondre LOUIS ECKHOUDT et

